

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

**CD des A-M - Direction de la
Construction, de l'Immobilier et
du Patrimoine**

Route de Grenoble
BP 3007
06201 Nice

AVIS DE CONCOURS

Mise en concurrence Avis de concours - directive générale

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : CD des A-M - Direction de la Construction, de l'Immobilier et du Patrimoine.

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: 2025M0239 - Concours de maîtrise d'œuvre relative à l'opération de construction d'un centre technique ARD / FORCE06 / CIS à GUILLAUMES.

Description: 2025M0239 - Concours de maîtrise d'oeuvre relative à l'opération de construction d'un centre technique ARD / FORCE06 / CIS à GUILLAUMES

Identifiant interne: 2025M0239.

Type de Procédure: Restreinte.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: Concours restreint de maîtrise d'oeuvre passé en application des articles R2162-15 et suivants et L2125-1-2°, du code de la commande publique, concernant la mission de maîtrise d'oeuvre relative à l'opération de construction d'un centre technique ARD / FORCE06 / CIS à GUILLAUMES. La mission confiée au maître d'oeuvre comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle. La tranche ferme comprend une mission de base sans EXE avec VISA et les missions complémentaires suivantes : Quantitatif estimatif stade PRO (DQE), Etudes de synthèse en mode BIM (SYN BIM), Signalétique (SIGNA), Simulation thermique et énergétique dynamique (STD/ SED). La tranche optionnelle comprend la mission d'ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) pour l'ACT, le suivi des travaux jusqu'à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement. Niveau de rendu ESQ + A titre indicatif, le délai prévisionnel de la mission de maîtrise d'œuvre est de 54 mois environ à compter de la date fixée par la décision de démarrage des prestations. Le délai d'exécution de la tranche ferme est de 54 mois environ à compter de la date fixée par la décision de démarrage des prestations. Le délai d'exécution de la tranche optionnelle est de 36 mois environ, à compter de la date fixée par la décision de démarrage des prestations de ladite tranche, valant décision d'affermissement de celle-ci. Le délai d'affermissement de la tranche optionnelle est de 18 mois, à compter de la date de démarrage de la tranche ferme. La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est de 6 400 000 euros HT (valeur octobre 2024). Date prévisionnelle du début de la mission de maîtrise d'œuvre : Septembre 2026. Lieu principal de prestation : l'emplacement concerné par la construction d'un centre technique ARD/FORCE06/CIS à Guillaumes est situé avenue Saint Segal, sur la Commune de GUILLAUMES (06470). Le jury est composé de 11 membres ayant voix délibérative comprenant 4 maîtres d'œuvres..

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 71240000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: avenue Saint Segal.

Ville: GUILLAUMES.

Code postal: 06470.

Code NUTS: FRL03.

Pays: FRANCE.

Informations complémentaires de la procédure : Les groupements non lauréats ayant remis un dossier complet conformément au règlement du concours, percevront une prime de 42 000 euros HT chacun. L'indemnité de l'attributaire du marché constituera une avance sur ses honoraires..

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires du marché: La participation est réservée à une profession particulière (livre IV et article R2172-1 et suivants du code CP et loi 77-2 du 3 janvier 1977, articles 3 et suivants sur l'architecture)..

Informations complémentaires de la procédure: Les groupements non lauréats ayant remis un dossier complet conformément au règlement du concours, percevront une prime de 42 000 euros HT chacun. L'indemnité de l'attributaire du marché constituera une avance sur ses honoraires..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Informations complémentaires du marché: La participation est réservée à une profession particulière (livre IV et article R2172-1

et suivants du code CP et loi 77-2 du 3 janvier 1977, articles 3 et suivants sur l'architecture)..

Description: Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement du concours.

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: Lot unique.

Titre: 2025M0239 - Concours de maîtrise d'œuvre relative à l'opération de construction d'un centre technique ARD /

FORCE06 / CIS à GUILLAUMES.

Description: 2025M0239 - Concours de maîtrise d'œuvre relative à l'opération de construction d'un centre technique ARD /

FORCE06 / CIS à GUILLAUMES.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 71240000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 54.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: other.

Approche de réduction des impacts environnementaux: Autre

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Nom : Capacité financière sans minimum exigé.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : Niveau minimal de capacité techniques et professionnelles.

Description : Le groupement sera composé de spécialistes capables, ensemble, de maîtriser la totalité des compétences concernées par la spécificité du projet ; il devra détenir a minima les compétences suivantes : architecture, structure, fluides, acoustique, économie de la construction, compétence en matière de performance environnementale et énergétique, VRD, OPC, BIM management (OPQIBI 1922)..

Utilisation de ce critère : Utilisés

Nombre maximal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 5.

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Nom : Qualité.

Description : Critères objectifs de limitation du nombre de candidats admis à concourir : - qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate - qualité des références fournies....

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères d'évaluation des projets sont définis et hiérarchisés comme suit : 1. Qualité de la réponse au programme : insertion dans le site, qualité du parti architectural, qualité environnementale, qualité d'usage et de fonctionnement, qualité et faisabilité techniques, conformité aux règles d'urbanisme, prise en compte de l'exploitation/maintenance dans une approche de la construction durable, conformité au programme des surfaces. 2. Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux (et coûts ultérieurs d'exploitation et de maintenance), cohérence du prix des travaux avec les prestations proposées..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou

notification de la décision attaquée et jusqu'à la signature du contrat. Référé pré contractuel : possible jusqu'à la signature du marché. Référé contractuel : en application de l'art R 551-7 du code de justice administrative. Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 14/11/2025 à 15:30.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr/>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.

Conditions de présentation :

Informations complémentaires : Séance non publique.

Conditions du marché :

Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Informations relatives aux délais de recours : Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée et jusqu'à la signature du contrat. Référé pré contractuel : possible jusqu'à la signature du marché. Référé contractuel : en application de l'art R 551-7 du code de justice administrative. Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CD des A-M - Direction de la Construction, de l'Immobilier et du Patrimoine

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CD des A-M - Direction de la Construction, de l'Immobilier et du Patrimoine

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CD des A-M - Direction de la Construction, de l'Immobilier et du Patrimoine

Organisation qui traite les offres : CD des A-M - Direction de la Construction, de l'Immobilier et du Patrimoine

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CD des A-M - Direction de la Construction, de l'Immobilier et du Patrimoine.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 22060001900016.

Adresse postale : Département des Alpes-Maritimes - Centre administratif départemental (CADAM).

Adresse postale : Département des Alpes-Maritimes - Centre administratif départemental (CADAM). 147 boulevard du Mercantour - BP 3007.

Ville : NICE CEDEX 3.

Code postal : 06201.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marches@departement06.fr.

Téléphone: +33 497186000.

Adresse internet: <https://marches-securises.fr/>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr/>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs.

CS 61039.

Ville : NICE CEDEX 1.

Code postal : 06050.

Pays : FRANCE.

Point de contact: Tribunal Administratif de Nice.

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Téléphone: +33 489978600.

Adresse internet: <http://nice.tribunal-administratif.fr/>.

Url d'échange d'informations: <http://nice.tribunal-administratif.fr/>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :10d7a385-c190-45fe-b56b-9e7cabbf0f44

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Mise en concurrence Avis de concours - directive générale.

Date d'envoi de l'avis: 2025/10/08 à 14:07.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.

